

# SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1911-1912.

## COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 25 AVRIL 1912.

### Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	360.	Le nommé Pierre Meuter, détenu à la prison de Louvain, se plaint itérativement d'un déni de justice.

DÉCISION :

*Ordre du jour.*

2.	445.	Le Conseil d'administration de la Société anonyme des Moulins de Trois-Fontaines, à Vilvorde, transmet au Sénat copie d'une protestation adressée au Directeur provincial des contributions du Brabant contre la perception abusive du droit de patente sur le montant de la somme affectée au remboursement des actions privilégiées.
----	------	--

Les pétitionnaires prient le Sénat de leur faire rendre justice et de mettre fin à l'abus grave qu'ils signalent.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*



Numéros d'ordre.	du registre des pétitions.
7.	483.

Le Conseil communal de Pironchamps émet les vœux ci-après :

- 1° Établir le suffrage universel pur et simple à 21 ans ;
- 2° Décréter l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans et la fréquentation des écoles d'adultes ou professionnelles pour les jeunes gens de 14 à 18 ans ;
- 3° Supprimer toutes les taxes frappant les denrées alimentaires et accorder notamment la libre entrée au bétail étranger ainsi qu'à la viande congelée ou frigorifiée.

Même pétition du Conseil communal de Saint-Josseten-Noode.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur, à M. le Ministre des Sciences et des Arts et à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

- |    |      |  |
|----|------|--|
| 8. | 484. | Le Conseil communal de Laeken « réclame énergiquement, et dans le plus bref délai, l'abrogation de l'article 310 du Code pénal et l'instauration d'un régime politique pour tous les détenus pour délits politiques, économiques et sociaux. » |
|    |      | Même pétition des Conseils communaux d'Ougrée, Saint-Nicolas-lez-Liége, Schaerbeek, Dison, Montegnée, Lodelinsart, Ixelles, Jemeppe-sur-Meuse, Andenne.  |

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

- |    |      |   |
|----|------|---|
| 9. | 485. | Le Conseil communal de Laeken émet le vœu de voir les Chambres établir le suffrage universel pur et simple à 21 ans.                            |
|    |      | Même pétition des Conseils communaux de Wasmes, La Hestre, Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Uccle, Jumet, Schaerbeek, Leernes. |

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

- |     |      |   |
|-----|------|---|
| 10. | 486. | Le Conseil communal de Beyne-Heusay exprime le vœu « de voir le Gouvernement présenter aux Chambres un projet de loi supprimant toutes les taxes frappant les denrées alimentaires et accordant notamment au bétail |
|-----|------|---|

étranger, ainsi qu'à la viande congelée ou frigorifiée, et au beurre, une libre entrée réelle avec inscription au budget de crédits suffisants permettant de faire construire des installations et des moyens de transport appropriés. »

Même pétition des Conseils communaux de Laeken, Ixelles, Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Louvain, Watermael-Boitsfort, Jumet, Antheit, Dampremy, Schaerbeek, Montigny-sur-Sambre, Forest, Lodelinsart, Morlanwelz-Mariemont.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

11. 487. Le Conseil communal de Herstal émet le vœu :
- 1° De voir décréter la revision de la Constitution ;
  - 2° De voir établir comme base de notre système électoral le suffrage universel pur et simple à 21 ans avec six mois de résidence et application de la proportionnelle intégrale.

Même pétition des Conseils communaux de Couillet, Tilleur, Haine-Saint-Pierre, Ougrée, Jemeppe-sur-Meuse, Saint-Nicolas-lez-Liège, Andenne.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

12. 488. Le Conseil communal de Herstal émet itérativement le vœu « de voir modifier les lois scolaires en ce sens que l'instruction primaire sera obligatoire avec adjonction de cantines scolaires communales. »

Même pétition des Conseils communaux de Couillet, Tilleur, Ougrée, Watermael-Boitsfort, Saint-Nicolas-lez-Liège, Morlanwelz-Mariemont.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

13. 489. Le Conseil communal de Laeken émet le vœu de voir l'Etat décréter l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Les jeunes gens de 14 à 18 ans devraient fréquenter soit une école d'adultes, soit une école pro-

Numéros du registre des  
d'ordre. Numéros des  
pétitions.

professionnelle pendant un certain nombre d'heures par semaine, sauf dans le cas où ils justifient faire ou avoir fait des études équivalentes.

Même pétition des Conseils communaux de Haine-Saint-Pierre, Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Fayt-lez-Seneffe, Louvain, Watermael-Boitsfort, Uccle, Antheit, Schaerbeek, Montigny-sur-Sambre, Montigny-le-Tilleul, Forest, Leernes, Andenne.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

14. 490. Le Conseil communal d'Ixelles émet le vœu de voir les Chambres établir le suffrage universel pur et simple à 25 ans, avec application de la représentation proportionnelle intégrale.

Même pétition des Conseils communaux de Liège, Fayt-lez-Seneffe, Louvain, Antheit, Basècles, Forest.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

15. 491. Le Conseil communal d'Ixelles émet le vœu de voir décréter l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans, avec institution de cantines scolaires accessibles à tous les enfants nécessiteux en âge d'école; les jeunes gens de 14 à 18 ans devraient fréquenter soit une école d'adultes, soit une école professionnelle, pendant un certain nombre d'heures par semaine, sauf dans le cas où ils justifient faire ou avoir fait des études équivalentes.

Même pétition du Conseil communal de Dampremy.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

16. 494. Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Saint-Gilles-lez-Bruxelles demande itérativement la création d'un cinquième échevinat pour cette commune.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
17.	496A.

Le sieur Jules Berard, secrétaire du « Comité de protestation contre le détournement des grands express », transmet au Sénat le texte d'un ordre du jour, adopté par l'assemblée des Liégeois, réunie le 27 janvier 1912, protestant contre le projet de création d'une ligne de chemin de fer qui, partant de Louvain pour aboutir à Aix-la-Chapelle éviterait les villes de Liège et de Verviers et leurs importantes agglomérations.

Même pétition des Conseils communaux de Chênée, Montegnée, Dison, Pepinster, Jupille, Glain, Beyne-Heusay, Jemeppe-sur-Meuse, Saint-Nicolas-lez-Liège, Theux, Angleur, Chaudfontaine, Spa; du président de l'Association progressiste et démocratique du canton de Spa.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes.*

18. 496B. Le Conseil communal de Hodimont proteste contre la création d'une ligne de chemin de fer qui, partant de Louvain pour aboutir à Aix-la-Chapelle, éviterait les villes de Liège et de Verviers et leurs importantes agglomérations, et se rallie au projet Fontaine-Laloux.
- Même pétition du Secrétaire de l'Association des anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Liège.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes.*

19. 497. Le Conseil communal de Pironchamps émet le vœu de voir la Législature « reviser les lois de contrainte linguistique de 1883 et de 1910, d'une part, et celle de 1908, d'autre part, dans le sens constitutionnel de la liberté des langues.
- Même pétition des Conseils communaux de Leernes, Pont-de-Loup, Callenelle, Willerzée, Lodelinsart, Jupille, Carnières, Lambermont, Houdeng - Aimeries, Marcinelle, Morlanwelz-Mariemont, Chaudfontaine.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice  
et à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
20.	498.

Le Conseil communal de Vilvorde émet le vœu en faveur de l'instauration du suffrage universel pur et simple à 25 ans et en faveur de l'instruction obligatoire.

Même pétition du Conseil communal de Court-Saint-Étienne.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur  
et à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

21.	499.
-----	------

Le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode émet le vœu de « voir instituer une caisse générale de pensions pour les agents des communes et des administrations dépendant de celles-ci. »

Même pétition des Conseils communaux de Tirlemont, Lambermont, Lommel, Rochehaut, Lodelinsart, Bonnelles, Moerzeke, Verviers, Dampremy, Charleroi, Mons, Morlanwelz-Mariemont, Fallais, Gérouville, Flénu, St-Génois, Andenne, Mouscron, Marcinelle, Wanfercée-Baulet ; de l'Administration des Hospices civils de Saint-Josse-ten-Noode, du Conseil d'administration de la Compagnie intercommunale bruxelloise des eaux ; de l'Administration du bureau de bienfaisance de Saint-Josse-ten-Noode.

DÉCISION :

*Dépôt sur le Bureau pendant la discussion du Budget du Ministère de la Justice et pendant la discussion du Budget du Ministère de l'Intérieur.*

22.	500.
-----	------

Par pétition datée de Bois-de-Villers, le sieur Dufaux, ancien sous-instituteur primaire communal, prie la Législature de majorer de 300 francs sa minime pension de 361 francs.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

23.	501.
-----	------

Les président et secrétaire du « Cercle libéral démocratique de Couillet » émettent le vœu « que la Législature arme le Gouvernement pour empêcher les Conseils communaux désavoués par le corps électoral d'engager l'avenir des communes par des mesures *in extremis*, » ce qui constitue, d'après les pétitionnaires, « un usage incompatible avec la correction et la loyauté politique. »

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
24.	502.

Le Conseil communal de Vilvorde émet le vœu :  
« 1° en faveur de l'installation de cantines scolaires ;  
2° en faveur de l'ouverture des frontières au bétail  
étranger et de la suppression des taxes frappant les  
denrées alimentaires . »

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts et à  
M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

25.	503.	Par pétition datée de Landen, le sieur Gustave Hendrickx, ancien soldat, réformé, sollicite un secours.
-----	------	---

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

26.	504.	Par pétition datée de Gand, les président et secrétaire de la « Ligue nationale des Employés et Voyageurs de Belgique » insistent pour que la question de la réglementation des heures de travail reçoive une solution et s'applique à tous les travailleurs, y compris les employés.
-----	------	---

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

27.	505.	Le Conseil communal de Jumet émet le vœu que la prestation de serment prévue par l'article 61 de la loi communale (article 3 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1860) soit supprimée et le dit article définitivement abrogé par le pouvoir législatif.
-----	------	---

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

28.	506.	Le Conseil communal de Watermael-Boitsfort émet le vœu « de voir les Chambres établir le suffrage universel pur et simple à 25 ans. »
-----	------	---

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
29.	507.

Le Conseil communal de Mouscron « émet le vœu de voir le Gouvernement belge s'entendre le plus vite possible avec le Gouvernement français afin de conclure une convention qui permettrait aux ouvriers belges travaillant en France de profiter de la loi sur les retraites ouvrières de ce pays, au même titre que les ouvriers français. »

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.*

30.	510.	Le Conseil communal de Dampremy émet le vœu « en faveur de l'établissement du suffrage universel pur et simple. »
-----	------	---

Même pétition des Conseils communaux de Montigny-sur-Sambre, Lodelinsart, Leuze.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

31.	513.	Le Conseil communal de Montigny-sur-Sambre émet le vœu de « voir les Chambres législatives s'occuper, dans le plus bref délai possible, de la pension à accorder à tous les travailleurs, sans distinction de métier, ainsi que d'une loi sur l'invalidité prématurée. »
-----	------	--

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

32.	515.	Le lieutenant général retraité Ducarne et M. Paul Knudsen, respectivement président et secrétaire général de l'Union des sociétés pour la défense nationale, exposent que l'armée, insuffisamment pourvue au point de vue matériel, ébranlée dans sa puissance morale, ne cache pas ses appréhensions et ses craintes sur la possibilité de remplir sa mission avec quelque espoir de succès.
-----	------	---

Les pétitionnaires estiment que les révélations faites au Parlement ont dévoilé l'insuffisance indéniable de l'organisation de la défense nationale et que la Belgique a le devoir de souscrire les sacrifices indispensables pour le maintien de son existence.

En attendant que satisfaction complète soit donnée à cette nécessité, les pétitionnaires formulent les propositions suivantes qui, selon eux, présentent incontestablement un caractère d'urgence :

« 1° Suppression du chiffre de 42,800 hommes comme effectif budgétaire moyen ;

» 2° Organisation immédiate des moyens indispensables pour couvrir notre mobilisation ;

» 3° Essai de mobilisation portant sur une division d'armée complète, sur une division de cavalerie, sur une des positions militaires de la Meuse. »

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

33. 518A. Par pétition datée de Bruxelles, les sieurs Calozet et consorts, membres du Comité de la Société nationale de travail manuel, émettent le vœu de voir assimiler, quant à ses effets, aux diplômes de dessin et de gymnastique le certificat de capacité pour l'enseignement des travaux manuels et de l'agriculture.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

34. 519. Le Conseil communal de Lodelinsart « invite les Chambres législatives à décréter l'instruction publique, laïque et obligatoire de 6 à 14 ans. »  
Même pétition du Conseil communal de Jumet.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

35. 520. Le Conseil communal de Lodelinsart émet le vœu « de voir, au plus tôt, voter par les Représentants une loi généralisant la pension à tous les travailleurs âgés de 55 ans, au minimum d'un franc par jour. »

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

Numéros  
d'ordre.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

36.

521.

Les président et secrétaire général de la Ligue maritime belge (Section régionale de Bruxelles) font part du vœu émis par l'assemblée générale de cette section tendant à voir « pousser très activement les travaux d'élargissement du canal de Charleroi et mettre ainsi, à bref délai, le port de Bruxelles en communication avec nos bassins houillers. »

Les pétitionnaires formulent l'espoir que le Sénat prendra en sérieuse considération ce vœu dont la réalisation doit aider à l'expansion de la marine marchande nationale et au progrès des industries qui lui sont connexes.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

37.

523.

Les président et secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement moyen officiel renouvellent, au nom de cette assemblée, les vœux suivants :

1° De voir relever, à bref délai, tous les traitements de l'enseignement moyen en prenant pour base les barèmes-types votés par chacune des sections de la Fédération ;

2° De voir modifier la loi sur les pensions conformément aux principes formulés dans la pétition adressée aux Chambres au nom des trois fédérations intéressées, en stipulant que les pensions en cours seront révisées conformément aux articles 4 et 5 de la proposition de loi soumise à la Législature.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

38.

524.

Le Conseil communal de Jumet proteste contre le choix des ouvrages remis en prix aux lauréates du concours général de l'enseignement moyen.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

39.

525.

Le Conseil communal de Morlanwelz-Mariemont émet le vœu de voir instaurer le suffrage universel et unifier les lois électorales.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

Numéros du registre des  
d'ordre. pétitions.

40. 526. Le Conseil communal d'Ans émet le vœu de voir construire une nouvelle gare à la station d'Ans (État).

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes.*

41. 527. Par pétition datée de Gand, la dame Schauvliege se plaint des agissements à son égard au cours de la procédure dans une affaire de succession pendante devant le tribunal de Gand.

La pétitionnaire demande l'intervention du Sénat pour obtenir le redressement des griefs qu'elle expose dans sa requête.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

42. 528. Par pétition datée de Bruxelles, les président et secrétaire du « Vlaamsche Volksraad » prient le Sénat de voter une loi réglant l'emploi des langues dans l'Administration de l'État.

Les pétitionnaires soumettent les principales stipulations qu'ils voudraient voir introduire dans la loi.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

43. 529. Par pétition datée de Bruxelles, les président et secrétaire du « Vlaamsche Volksraad » prient le Sénat de ne voter aucune loi modifiant l'organisation de l'enseignement primaire qu'avec l'obligation d'enseigner dans la langue maternelle des élèves.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

44. 518B. Le sieur Edouard Devos, instituteur à Saint-Josseten-Noode, porteur du certificat de capacité pour l'enseignement du travail manuel dans les écoles primaires, demande que les certificats d'aptitude à l'enseignement du travail manuel et de l'agriculture soient assimilés aux diplômes de dessin et de gymnastique en ce qui concerne les avantages attribués à la pension.

Même pétition d'un grand nombre d'instituteurs porteurs du certificat de capacité pour l'enseignement du travail manuel ou des notions d'agriculture.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.*

*Le Président,*

Comte T<sup>r</sup>KINT DE ROODENBEKE.